



DOCUMENT DESCRIPTIF DU SAD valant RC

SAD – Acquisition de véhicules neufs et d'occasion avec reprise

Organisme consultant :

UGECAM DE NORMANDIE

67 boulevard Charles de Gaulle

76143 LE PETIT QUEVILLY

| | |
|-------------------------------------|--|
| Procédure | Système d'Acquisition Dynamique (SAD) – Art. L.2125-1 4° CCP |
| Référence de la consultation | SAD 2026-08 |
| Seuil estimé : | Supérieur aux seuils de procédure formalisée (> 216 000 €) |
| Nombre de catégories : | 2 catégories (Neufs / Occasion) avec 6 sous-catégories chacune |
| Procédure | Système d'Acquisition Dynamique (art. L2125-1 et R2162-37 à R2162-51 du CCP) |
| Durée du SAD | 4 ans – jusqu'au 31/03/2030 |
| Date limite de candidature | 14/03/2030 à 12h00 (admission continue) |
| Dématérialisation | www.marches-publics.gouv.fr |

Ce document constitue le Règlement de la Consultation du Système d'Acquisition Dynamique. Il définit les conditions de candidature, de fonctionnement et d'attribution des marchés spécifiques



Table des matières

| | |
|--|------------------------------------|
| | 1 |
| 1 - OBJET ET ÉTENDUE DU SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE | 3 |
| 1.1. Identification du pouvoir adjudicateur..... | 3 |
| 1.2. Objet du SAD..... | 3 |
| 1.3. Durée du SAD..... | 4 |
| 1.4. Option de reprise – Catégorie 3 | 4 |
| 2 ARTICLE 2 – PRIX ET RÉVISION | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.1 2.1 Nature des prix | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.2 2.2 Règlement | Erreur ! Signet non défini. |
| 2.3 2.3 Option de reprise – dispositions communes Cat. 1 et Cat. 2 | Erreur ! Signet non défini. |
| 3 ARTICLE 3 – LIVRAISON ET RÉCEPTION..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 3.1 3.1 Délais et lieu | Erreur ! Signet non défini. |
| 3.2 3.2 Procès-verbal de réception | Erreur ! Signet non défini. |
| 3.3 3.3 Documents remis à la livraison | Erreur ! Signet non défini. |
| 4 ARTICLE 4 – GARANTIES | Erreur ! Signet non défini. |
| 4.1 4.1 Catégorie 1 – Véhicules neufs | Erreur ! Signet non défini. |
| 4.2 4.2 Catégorie 2 – Véhicules d'occasion | Erreur ! Signet non défini. |
| 5 ARTICLE 5 – PÉNALITÉS | Erreur ! Signet non défini. |
| 6 ARTICLE 6 – RÉSILIATION..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 7 ARTICLE 7 – DISPOSITIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES | Erreur ! Signet non défini. |
| 7.1 7.1 Performances environnementales..... | Erreur ! Signet non défini. |
| 7.2 7.2 Clauses sociales..... | Erreur ! Signet non défini. |

1 - OBJET ET ÉTENDUE DU SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE

1.1 Identification du pouvoir adjudicateur

| | |
|-----------------------|---|
| Nom : | UGECAM de Normandie |
| Adresse : | 67 boulevard Charles de Gaulle |
| Statut : | Organisme de droit privé à but non lucratif |
| Activité principale : | Gestion d'établissements sanitaires et médico-sociaux |

1.2 Objet du SAD

Le présent Système d'Acquisition Dynamique (SAD) a pour objet l'acquisition de véhicules, neufs et d'occasion, avec option de reprise, au profit de l'UGECAM de Normandie et de ses établissements.

Le SAD est divisé en deux (2) catégories :

1.3 Structure des catégories et sous-catégories

| N° | Catégorie | Sous-catégorie et spécifications minimales |
|----------|----------------------------|---|
| 1 | Véhicules NEUFS | |
| | 1.1 | Véhicule de tourisme / berline Nombre de places : ≥ 5 – Coffre ≥ 300 L – Motorisation : au choix |
| | 1.2 | Véhicule break / familial Nombre de places : ≥ 5 – Coffre ≥ 500 L – Polyvalence usage professionnel |
| | 1.3 | Véhicule utilitaire Charge utile : ≥ 500 kg – Volume : ≥ 3 m ³ – Facilité de chargement |
| | 1.4 | <u>Ludospace type Kangoo ou équivalent</u> Places : > 5 (possibilité version 7 places) – Coffre : ≥ 500 L |
| | 1.5 | Minibus / véhicule 9 places Places : 8+1 minimum – Accès latéral – Climatisation obligatoire |
| | 1.6 | Véhicule TPRM (PMR) Places fauteuil : ≥ 1 – Rampe d'accès PMR – Système d'ancrage homologué – Conformité décret n° 2009-505 |
| 2 | Véhicules OCCASIONS | |
| | 2.1 | Véhicule de tourisme / berline Nombre de places : ≥ 5 – Coffre ≥ 300 L – Motorisation : au choix |

| N° | Catégorie | Sous-catégorie et spécifications minimales |
|--------------------------------|-----------|---|
| | 2.2 | Véhicule break / familial Nombre de places : ≥ 5 – Coffre ≥ 500 L – Polyvalence usage professionnel |
| | 2.3 | Véhicule utilitaire Charge utile : ≥ 500 kg – Volume : ≥ 3 m ³ – Facilité de chargement |
| | 2.4 | <u>Ludospace type Kangoo ou équivalent</u> Places : > 5 (possibilité version 7 places) – Coffre : ≥ 500 L |
| | 2.5 | Minibus / véhicule 9 places Places : 8+1 minimum – Accès latéral – Climatisation obligatoire |
| | 2.6 | Véhicule TPMR (PMR) Places fauteuil : ≥ 1 – Rampe d'accès PMR – Système d'ancrage homologué – Conformité décret n° 2009-505 |
| OPTION REPRISE VEHICULE | | |

Un candidat peut solliciter son admission pour une ou plusieurs sous-catégories, dans l'une ou les deux catégories. L'admission est indépendante pour chaque sous-catégorie.

1.4 Option de reprise

Pour chaque marché spécifique, l'UGECAM pourra activer une option de reprise du ou des véhicules remplacés. Les conditions de reprise (délai d'estimation, modalités de valorisation, acceptation ou refus par le soumissionnaire) seront précisées dans chaque consultation spécifique.

1.5 Durée du SAD

Le SAD est mis en place pour une durée de quatre (4) ans à compter de sa date de publication. Pendant toute cette durée, tout opérateur économique remplissant les critères de sélection peut demander à être admis dans le système.

2 ARTICLE 2 – CONDITIONS DE CANDIDATURE

2.1 Modalités de dépôt

La candidature est déposée exclusivement par voie électronique via le profil UGECAM de l'UGECAM de Normandie. Elle est gratuite et peut être présentée à tout moment pendant la durée du SAD. Le candidat précise les catégories et sous-catégories pour lesquelles il sollicite son admission.

2.2 Documents administratifs requis

- Formulaire DC1 ou DUME (lettre de candidature et habilitation du mandataire)
- Formulaire DC2 (déclaration du candidat individuel ou membre de groupement)
- Déclaration sur l'honneur d'absence de condamnations (art. L2141-1 du CCP)

- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité
- Extrait Kbis ou équivalent (moins de 3 mois)

2.3 Capacités économiques et financières

- Chiffre d'affaires global et CA spécifique véhicules sur les 3 derniers exercices
- Bilan ou extraits de bilan des 3 dernières années

2.4 Capacités techniques et professionnelles

- Liste de références de livraisons de véhicules au cours des 3 dernières années
- Présentation des sous-catégories sollicitées avec références spécifiques
- Pour sous-catégorie PMR (1.6 et/ou 2.6) : justificatifs de capacité à fournir des véhicules homologués
- Pour sous-catégorie Minibus (1.5 et/ou 2.5) : attestation de conformité transport en commun
- Pour catégorie 2 (occasion) : description du processus de contrôle et de sélection des véhicules d'occasion
- Moyens techniques et logistiques permettant la fourniture et la livraison des véhicules

3 – OFFRES ANORMALEMENT BASSES

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique, lorsque le prix proposé paraît anormalement bas au regard des *prestations* demandées, l'UGECAM demande au soumissionnaire toutes précisions et justifications nécessaires.

L'offre peut être rejetée si les explications fournies ne permettent pas de justifier de manière satisfaisante le niveau de prix proposé, notamment au regard :

- du coût d'acquisition du véhicule ;
- de l'état réel du véhicule proposé ;
- des garanties associées ;
- des conditions de livraison.

4 – CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATURES

| Critère | Niveau minimal requis | Applicable à |
|---------------------|---|-------------------|
| CA véhicules | ≥ 50 000 € / an (moy. 3 ans) ou références équivalentes | Toutes catégories |
| Références | ≥ 2 références pertinentes sur 3 ans | Toutes catégories |
| Homologation PMR | Justificatifs conformité réglementaire | S/cat. 1.3 et 2.3 |
| Transport collectif | Attestation conformité réglementaire | S/cat. 1.4 et 2.4 |
| Processus occasion | Description du contrôle qualité des VO | Cat. 2 uniquement |

| Critère | Niveau minimal requis | Applicable à |
|------------------|----------------------------------|-------------------|
| Assurance RC Pro | Attestation en cours de validité | Toutes catégories |

L'évaluation des candidatures est réalisée dans un délai de 10 jours ouvrables (porté à 15 jours si nécessaire). Tout candidat admis est notifié par voie électronique dans ce délai.

5 ARTICLE 4 – FONCTIONNEMENT DU SAD

5.1 Invitation à soumissionner pour les marchés spécifiques

Pour chaque besoin, l'UGECAM invite l'ensemble des opérateurs admis dans la sous-catégorie concernée à remettre une offre. La consultation précise la catégorie, la sous-catégorie, et le cas échéant l'activation de l'option de reprise.

5.2 Critères d'attribution indicatifs par sous-catégorie

| Sous-catégorie | Prix | Valeur technique | Environnement / Délai |
|-----------------------|-----------|------------------|-----------------------|
| 1.1 / 2.1 – VP légers | 50 à 60 % | 30 à 40 % | 0 à 20 % |
| 1.2 / 2.2 – VUL | 50 à 65 % | 25 à 40 % | 0 à 15 % |
| 1.3 / 2.3 – PMR | 40 à 55 % | 35 à 50 % | 0 à 15 % |
| 1.4 / 2.4 – Minibus | 45 à 60 % | 30 à 45 % | 0 à 15 % |

Les pondérations exactes sont fixées dans chaque lettre d'invitation à soumissionner.

5.3 Délai de réponse aux marchés spécifiques

Le délai minimal de réception des offres est de dix (10) jours à compter de l'envoi de l'invitation à soumissionner.

6 ARTICLE 5 – MODALITÉS ÉLECTRONIQUES ET DISPOSITIONS DIVERSES

6.1 Dématérialisation

L'intégralité de la procédure se déroule par voie électronique via le profil acheteur de l'UGECAM. L'accès aux documents est libre, direct et gratuit. Aucun frais ne peut être facturé aux candidats.

6.2 Confidentialité et RGPD

Les informations transmises sont traitées de manière confidentielle, conformément aux dispositions du RGPD.

6.3 Exclusion et retrait

Un opérateur peut être exclu du SAD s'il ne remplit plus les conditions d'admission ou fait l'objet d'une cause d'exclusion (art. L2141-1 à L2141-14 du CCP). Tout opérateur peut demander son retrait à tout moment.